

A la une



Un 25 juin festif sur le stade Serradimigni!

Après deux ans d'absence, retour de la traditionnelle **fête de la Saint-Jean.**

Au programme de cette soirée embrasée :

- Un spectacle musical avec la troupe "Hits Tropic Show" dès 20h30
- Une retraite aux flambeaux dès 22h
- L'embrasement du bûcher à 22h30.
- Le feu d'artifice à 23h,
- Un bal de 23h30 à 02h du matin



L'après-midi du 25 et avant les festivités du soir, la municipalité proposera de 14h à 17h, le forum des associations

Comme le dit l'adage «il faut battre le fer lorsqu'il est encore chaud! ». C'est dans cet esprit et donc avant les grandes vacances que la municipalité a décidé d'organiser en juin plutôt qu'en septembre, ce rendez-vous avec les associations agnessoises et ses administrés.



<u>Inscription des enfants à l'arbre de Noël 2022</u>

Le comité des fêtes informe les parents que les inscriptions à

l'arbre de Noël 2022 seront prises lors du forum.

Il est donc impératif de se déplacer ce jour pour faire les démarches afin que les enfants puissent assister au spectacle et recevoir un cadeau de Noël.

Attention, les inscriptions se feront exclusivement lors du forum.



La municipalité convie **les « nouveaux agnessois »** à venir partager un moment convivial, d'échanges et de rencontres avec les élus locaux et associations de la commune.

Rendez-vous à 14h30 sous le chapiteau.





CAL en fête, le 25 juin

C''est un tout nouvel évènement que nous propose le Centre d'Animations et de Loisirs du Clermontois. A compter de cette année, il aura lieu tous les deux ans dans une commune du territoire. C'est **Erquery** qui ouvrira le bal en accueillant cette première édition sur son stade municipal.

Autour du village « du territoire », des animations artistiques, culturelles, théâtrales... seront proposées tout au long de la journée. La commune d'Agnetz y sera

représentée par l'association culturelle.

Informations et réservations au 03 44 50 06 68 ou à cal@leolagrange.org.

Accès gratuit!

.

Élections législatives



Rendez-vous aux urnes les dimanches 12 et 19 juin prochains pour élire les députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Pour voter, vous devez

être inscrit sur les listes électorales d'Agnetz. Si vous avez un doute, il vous suffit d'aller vérifier sur www.servicepublic.fr. Si jamais vous n'êtes pas inscrit sur la liste de notre commune, il est malheureusement trop tard pour faire un changement de liste électorale. La date limite était le 6 mai 2022.



Demande de procuration

Pour faire une demande de procuration vous pouvez aller sur le site www.maprocuration.gouv.fr ou télécharger le cerfa n° 14952*03 sur <u>www.service</u>public.fr. Une fois ces démarches accomplies, vous devrez quoiqu'il en soit vous rendre en gendarmerie ou dans un commissariat de police afin de la faire valider. Nous vous recommandons vivement de déposer votre demande avant le jeudi 9 juin afin de garantir son traitement et sa bonne réception en

En revanche, si vous êtes inscrit mais que vous n'êtes pas chez vous au moment du scrutin, vous pouvez voter par procuration. En 2022, les règles ont changé : vous pouvez donner procuration à une personne inscrite sur une autre liste électorale soit d'une autre commune que la vôtre. Votre mandataire devra faire le déplacement à votre bureau de vote pour glisser un bulletin dans l'urne en votre nom.

Vie associative & Bibliothèque





Sortie avec la Joie de vivre

L'association propose, en concert, le vendredi 4 novembre Tigre à Margny-lès-Compiègne, « Les années 80 - La tournée ».

- Départ à 18h30 et retour vers 00h30 à la salle Sainte-Agnès.
- Tarifs: 60€ (adhérent) 66€ (non adhérent)
- Inscription jusqu'au 25 juillet, validée à réception de votre règlement (par chèque à l'ordre de la Joie de vivre à adresser au 78, rue de Faÿ 60600 Agnetz).

Renseignements auprès de Nelly Bleschet au 06 07 11 00 01 ou de Bernard Héchevin au 06 26 06 45 11.

- « La ritournelle » d'Aurélie Valognes : Dans certaines familles, les repas de fêtes se suivent et se ressemblent; Sauf cette année! Il suffit d'un rien pour que les bonnes manières volent en éclat ; non-dits, vieilles rancunes et mauvaise foi vont transformer le dîner de fête en un règlement de compte en bonne et due forme. Et si les repas de famille étaient enfin l'occasion de se dire les choses?

- « Nouvelle babel » de Michel Bussi :

2097. Sur l'île privée paradisiaque inaccessible, de paisibles retraités sont assassinés... Trois policiers, un journaliste ambitieux et une institutrice nostalgique s'engagent dans une folle course contre la montre pour préserver l'équilibre d'un monde désormais sans frontières, où la technologie permet aux humains d'être à la fois ici et ailleurs...

- « Le réveil » de Laurent Gounelle : Tom, un jeune ingénieur, se retrouve confronté dans son pays à une situation inquiétante qui sème la peur dans la population. Dans ce contexte inédit, des mesures sont adoptées par le pouvoir, contraignantes et liberticides.
- « Lou après tout », Tome 3 : « La bataille de la douceur » de Jérôme Leroy

Lou quitte Wim avec un goût amer. Dans le monde d'après l'Effondrement, existe-t-il un seul endroit épargné par l'horreur ? Son dernier espoir, comme pour Amir, Césaria et Maria : la douceur. Lou ne sait pas encore à quel point la route pour l'atteindre sera longue.

- « Merci, Grazie, Thank you » de Julien Sandrel : Gina, une vieille dame, joue aux machines à sous chaque mois . Et voilà qu'un jour, elle gagne... Cet argent, elle va le partager avec chacune des personnes qui ont joué un rôle dans sa vie. Alors sans rien révéler à quiconque, Gina s'envole sur les traces de son passé.
 - « Agir pour la biodiversité tout autour de vous » de Jean-François Noblet. Chez vous, dans votre jardin, dans votre quartier, sur votre lieu de travail, à l'école de vos enfants, sur votre commune...

Mais aussi:

- « Ferme les yeux et tu verras » de Marilyse Trécourt
- « Replay » d'Elena Sender





→ Brocante de la Pentecôte

Le 5 juin, dimanche de Pentecôte, ne manquez pas la brocante d'Agnetz installée dans les rues *Van Lancker, du 17* juin et du cimetière, de 8h à 18h.

Renseignements auprès du comité des fêtes au

06 89 83 88 97 ou cdf.agnetz@gmail.com

ll juin

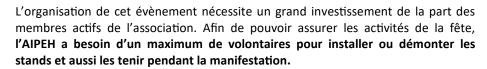
5 juin

Fête des enfants

L'AIPEAH organise la fête des enfants dans la cour de l'école du Parc le samedi 11 juin 2022 à partir de 14h.

Un spectacle et divers stands de jeux et d'activités seront proposés : structures gonflables, balades à dos d'âne, chambouletout, course en sac, petite restauration...

Cette fête est ouverte à tous les enfants de la commune !



Ils ont besoin de votre aide également pour solliciter les entreprises ou les artisans pour obtenir divers lots (articles invendus, entrées gratuites, réductions...). Si nécessaire, ils vous fourniront les courriers à adresser aux entreprises.

L'AIPEAH et les enfants remercient d'avance tous ceux qui, même modestement, apporteront leur soutien pour que cette journée soit une vraie fête!

<u>Pour des raisons de sécurité, les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents tout au long de la manifestation.</u>

Pour tout renseignement : aipeah.asso@gmail.com ou au 06 10 86 57 80.

17 juin



Concours de pêche à la truite



Rendez-vous au Pont Carrion à l'entrée de Ronquerolles avant 8h.

- ⇒ Prix de l'inscription : 20 €
- ⇒ Horaires du concours : 8h30 / 11h30

Des cartes journalières seront fournies pour les non détenteurs du permis de pêche. Pêche autorisée uniquement aux appâts naturels. Maximum de prise : 5 truites, taille réglementaire 25cm.

Un vin d'honneur et une remise des prix seront organisés à partir de midi pour récompenser les meilleurs pêcheurs (adultes et jeunes).

Renseignements auprès de M. SIFFROI du Vairon d'Agnetz au 06 76 33 11 00.



20 juin

« Stade vers l'emploi »

Un recrutement innovant autour du sport qui se déroulera en trois temps :

- 1. L'activité sportive
- 2. Les échanges autour d'un repas
- Les rendez-vous entre les demandeurs d'emploi et les entreprises

Stade Serradimigni dès 9h. Renseignement auprès du Pôle emploi.



Mais aussi...

- ⇒ 10 juin : Journée Équithérapie organisée par «Les chevaux d'Agnetz». Renseignements au 03 44 78 19 79
- \Rightarrow 15 juin : Passage du bus pour l'emploi de 14h à 16h45 (cour de la mairie).
- ⇒ 26 juin : Rendez-vous «Football» au stade Serradimigni dès 10h avec Le Challenge Jean Bernadicou. Un tournoi qui va rassembler 6 équipes.

En bref

<u>^</u>

Horaires d'ouverture au public de la mairie temporairement modifiés

Suite au départ de l'agent en charge de l'état civil et de l'accueil à la population, les services administratifs se voient dans l'obligation de modifier temporairement les horaires d'ouverture de la mairie à compter du 7 juin et ce jusqu'au 15 juillet.

Durant cette période, la mairie sera ouverte au public uniquement L'APRES-MIDI de 14h à 17h30 du lundi au jeudi et de 14h à 17h le vendredi.

En revanche, nos services restent joignables par téléphone le matin dès 9h au 03 44 68 23 00.



Bruit! Quand pouvez-vous tondre ou utiliser des appareils à moteur dans la commune?

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



ANNUAIRE

DES PROFESSIONNELS EN LIGNE



MODE D'EMPLOI SUR WWW.AGNETZ.FR

RUBRIQUE "DÉCOUVRIR VOTRE COMMUNE"

Le saviez-vous!

Attaques de nuisibles



Face à une recrudescence des attaques de renard, fouine et autres depuis un mois sur la commune, vous pouvez vous rapprocher si vous le souhaitez de M. Freddy MARTIN, piégeur.

Renseignements au 06 66 10 20 98

En forêt : la bonne conduite à tenir

(message de l'ONF)

Du 15 avril au 30 juin, les chiens doivent être tenus en laisse.

En effet, les chiens, grâce à leur flair, réussissent à repérer des petits mammifères ainsi que des oisillons. Ils sont donc tentés de les poursuivre, or cela provoque une forte perturbation qui peut entrainer parfois

l'abandon ou la mort de ces jeunes.

La bonne conduite à adopter :

En balade en forêt les chiens doivent être **impérativement tenus en laisse**. En dehors de cette période du 15 avril au 30 juin, les détenteurs de chien doivent avoir le contrôle sur leur animal.





SCÈNE OUVERTE POUR CHANTEURS ET GROUPES

Quand? Dimanche 7 août Où?

Plateau sportif derrière la mairie



Vous êtes musicien, chanteur amateur ou confirmé, en groupe ou en solo ? Envie de vous produire bénévolement en public ?

ENVOYEZ-NOUS VOTRE CANDIDATURE

Par mail à e.corbillon@agnetz.fr